

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2008-12-16 Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sis au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 16^e jour du mois de décembre deux mille huit à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pierre de Savoye à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Pierre de Savoye,
Mesdames les conseillères : Monique Tardif,
Chantale Hamelin,
Esther Savard,
Messieurs les conseillers: Jean-Louis Turcotte,
Benoit Lavallée, (absent)
Roland Labrie.

Madame France Marcotte, greffière, madame Danielle M. Bédard, directrice administrative et monsieur Ghyslain Jobin directeur général par intérim sont également présents.

Un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Portneuf conformément à la loi (réf. art. 323 LCV)

Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2009.

Présentation et adoption du programme des dépenses en immobilisation 2009-2010-2011

Période de questions exclusivement sur le budget et le programme de dépenses en immobilisation

Levée de l'assemblée

Rés.2181-12-2008 Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2009

Le maire présente les prévisions budgétaires 2009 telles que préparées par les membres du conseil municipal.

Considérant que les prévisions budgétaires pour 2009 ont été étudiées et préparées en tenant compte des estimations des revenus et dépenses pour 2008 de la Ville de Portneuf;

Considérant que les recettes et les dépenses totales s'élèvent à 4 305 420 \$, et se répartissent comme suit :

Revenus	
Taxes foncières	1 979 512 \$
Taxes de services municipaux	909 108 \$
En lieu de taxes	33 761 \$
Autres recettes	437 351 \$

Transferts conditionnels	140 993 \$
Transferts inconditionnels	260 197 \$
Source de financement	729 280 \$
Surplus avant investissements	(184 782 \$)
Total :	4 305 420 \$

Dépenses

Administration générale	593 226 \$
Sécurité publique	373 426 \$
Transport	616 612 \$
Hygiène du milieu	530 135 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	174 336 \$
Loisirs et culture	374 522 \$
Frais de financement	913 883 \$
Activités d'investissement	729 280 \$
Total :	4 305 420 \$

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Esther Savard et adopté;

QUE les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2009 telles que résumées ci-dessus et laissant voir des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 4 305 420 \$, le tout tel que plus amplement démontré dans la formule spéciale du Ministère des Affaires municipales, intitulée « Prévisions budgétaires 2009 », laquelle formule fait partie intégrante de la présente résolution et que la directrice administrative soit autorisée à signer le document à cet effet.

Rés.2182-12-2008 Présentation et adoption du programme des dépenses d'investissement pour 2009-2010-2011

Le maire présente un résumé du programme des dépenses d'investissement pour les années 2009-2010-2011.

Considérant qu'en conformité avec l'article 473 de la Loi sur les Cités et Villes, le conseil doit adopter un programme triennal des dépenses d'investissement avant le 31 décembre de chaque année;

Considérant que ce programme laisse voir des dépenses de 729 280 \$ en 2009, 3 191 275 \$ en 2010 et de 2 662 236 \$ en 2011, soit une prévision des dépenses d'investissement pour les trois prochaines années de 6 582 791 \$.

Par conséquent, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Louis Turcotte et adopté à majorité;

QUE ledit programme soit adopté tel que présenté et fasse partie intégrante de la présente résolution.

Le vote est demandé sur la proposition principale; la proposition est adoptée avec quatre voix favorables contre deux voix défavorables.

Levée de l'assemblée

Monsieur le conseiller Roland Labrie demande la levée de l'assemblée à 20 : 40 hres.

Maire

Greffière